



BULLETIN D'INFORMATIONS N° 4

A l'aube de cette nouvelle année, nous vous souhaitons pour 1985

nos meilleurs voeux.

DECEMBRE 1984

Au temps JADIS.

Pour beaucoup de Thomasiens, l'histoire de leur village est méconnue, voir inconnue.

Il nous a paru intéressant d'en retracer l'histoire (dans la mesure de nos possibilités).

Les extraits que nous vous proposerons au travers de plusieurs bulletins sont issus de : "Mémoires et notes" de Monsieur Auguste de Prevost (1862).

HISTORIQUE DE BEC THOMAS

BEC - THOMAS : - BEC - Mot d'origine celtique, signifie "ruisseau, cours d'eau". Il y a six communes en France dont le nom commence par "Bec", dont 2 dans le département de l'Eure (Bec Hellouin, Bec Thomas).

Nous nous contentons de dire que la petite rivière d'Oison qui a fourni aux conquérants scandinaves l'occasion de lui donner ce nom, prend sa source à peu de distance dans un vallon de la commune de Saint Amand des Hautes terres, et, qu'après un parcours de quatre lieux, pendant lequel ses eaux servaient de moteur à une grande quantité d'usines, se jette dans la Seine par deux embouchures sur le territoire des communes de Caudebec les Elbeuf et de Martot.

- THOMAS - Cette commune doit son nom distinctif de "Thomas" au fondateur de son château, ainsi que cela se pratiquait souvent en Normandie et ailleurs aux XI et XII siècle, époque d'organisation et de rénovation dans nos campagnes. La faible contenance de son territoire qui n'est que de 140 hectares, la qualification de simple chapelle constamment donnée à son église dans les anciens pouilles, il nous porte à croire qu'il faut voir dans le Bec Thomas un débordement de quelques communes voisines, probablement Saint Martin la Corneille, aujourd'hui supprimée dont l'église n'est qu'à quelques centaines de toises.

Ce lieu a une origine purement normande, non pas qu'il n'ait pu être habité plus anciennement, mais en ce sens que sa forme actuelle date exclusivement de l'époque normande. Nous croyons pouvoir affirmer qu'il doit son origine à la noble famille THOMAS DE TOURNEBUS, si puissant dans la campagne du Neubourg au moyen Age.

Nous en avons déjà parlé ci-dessus, à l'occasion de la terre d'aubevoie que cette famille acquit par alliance au commencement du XIII siècle, et nous avons la signification scandinave de son nom.

Nous croyons devoir en reprendre l'histoire un peu plus haut : le nom de "Tournebu" lui venait de la commune de Tournebu (Calvados) qui fut sa plus ancienne propriété et le chef lieu de sa principale baronnie.

Le premier de ses membres dont nous avons connaissance est Guillaume de Tournebu, mentionné dans une charte du Duc ROBERT, première relative à l'Abbaye de Saint Amand de Rouen et antérieure par conséquent à 1036.

Ce personnage était probablement le père d'un autre Guillaume de Tournebu, dont on trouve la souscription sur une charte du 18 juillet 1083, en faveur de la Sainte Trinité de Caen (signum Wilelmi de Tournebuc).

Le descendant, et probablement le petit fils de celui-ci, Simon de Tournebu, ne nous est pareillement connu que comme souscripteur (Sum de Tournebu) qu'une charte de Henri II en faveur des habitants de Rouen sans date, mais qui doit être d'une époque voisine de 1170.

En 1172, Thomas de Tournebu, fils ou frère de Simon, est inscrit au livre rouge de l'échiquier pour les services actifs et passifs : "Thomas de Tournebu III milites et admitum e servitum suum XVII". Avant 1153, il avait souscrit une charte de Galerande Meulan en faveur du Prieuré de Saint Gilles de Pont Audemer. Nous le voyons encore dans une mission du Roi HENRI II auprès de l'Archevêque de CANTERBURY.

A SUIVRE ...

Pouilles : du latin polyptychum, état des bénéfices ecclésiastiques d'une province ou d'un royaume.

CARNET ROSE

Bataille Thomas né le 22 mars 1984
Brochard Mathilde née le 12 juillet 1984
Beaucousin Jeoffroy né le 19 octobre 1984
Vermandel Sandra née le 22 octobre 1984

Aux heureux parents nos sincères félicitations.

Nous souhaitons la bienvenue, non plus à de nouveaux nés, mais à de nouveaux Thomasiens.

Mr et Madame Liset remplaçant Mr et Madame Henault
Mr et Madame Laurand remplaçant Mr et Madame Lagort
Mr et Madame Jouan remplaçant Monsieur St Arnoult
Mr et Madame Pimenta, rue de la Prairie
Mr et Madame Blainville, route de l'auberge
Mr et Madame Horlaville, Vallée de l'Oison

DISTINCTION

Le 20 octobre, il a été remis à Mr Henault, la médaille départementale et communale pour 24 années de mandat.

INFORMATIONS COMMUNALES

Salle des fêtes intercommunale de la Harengère.

Bec Thomas a offert son concours gracieux à la Harengère, afin que cette dernière puisse obtenir le maximum de subventions nécessaires à la réalisation de cette salle. En contre partie, nous disposerons de trois locations annuelles gratuites.

Ces trois mises à dispositions seront utilisées comme suit pour l'année 1985 :

3 FEVRIER : "Crêpes partie" pour les enfants en compagnie des parents (en matinée).

28 AVRIL : Repas de nos anciens.

5 OCTOBRE : Bal privé.

A noter : Il existe diverses animations hebdomadaires organisées par la Marengère :

- Gymnastique contacter Madame Lemercier 35 37 39
 ou Madame Lenoir 35 33 39

- Club du 3^e age contacter Monsieur Hovet Bertrand ou Monsieur Lemire. Leur réunion a lieu tous les jeudi à 14H30 à la salle des fêtes.

REALISATIONS :

Parkings et aménagements des abords du cimetière.

Compte tenu des devis trop élevés pour notre commune, le conseil a décidé d'effectuer les travaux, et de n'imputer au budget que les fournitures.

Mur du cimetière.

Une deuxième tranche de travaux a été effectuée au mois d'octobre, afin de remettre en état ce mur où les années avaient laissé de tristes empreintes.

Electrification de l'église.

Pourquoi direz-vous ?

L'édifice qu'est notre église faisait jusqu'alors double emploi avec la chapelle, son entretien était une charge, qui ne semblait qu'apparente. Cependant, les frais et les réfections, ne pouvaient se concevoir que dans le cadre d'un projet global : faire revivre cette église avec la célébration régulière des offices. Par déduction, la messe dominicale ne sera plus célébrée dans la chapelle, libérant ainsi un espace aménageable pour la création de la salle d'activités communales.

Ces décisions ont été prises pour de simples raisons :
Par soucis d'économies : Economie d'entretien (un seul édifice l'église).

Economie financière, disposer d'un bâtiment facilement aménageable (la chapelle + l'ancien logement) Pouvoir se ce fait entretenir et rénover deux édifices afin que vous puissiez les uns et les autres suivant vos convictions, vos goûts, assister aux offices dans l'église Saint Jean Batiste de Bec Thomas ou vous réunir dans votre future salle d'activités communale.

Pour compléter cet événement certes modeste qu'est l'électrification intérieure de notre église, quatre membres du conseil ont réalisés bénévolement l'éclairage extérieur et offert les projecteurs, qui feront revivre ce monument à l'occasion de diverses événements (Noël, Pâques etc ...)

Nous profitons de cette occasion pour remercier Monsieur Jean-Pierre Védie qui assure l'entretien du cimetière toute l'année.

Réalisation prochaine.

Pour des raisons administratives, l'extension du réseau d'éclairage public a été retardée, et ne pourra être effectuée avant la fin de l'année. Sa mise en place sera donc pour début 1985.

Animations :

Randonnées pédestre, équestre :

Les sentes et chemins sont balisés aux moyens de sigles peints sur poteaux (téléphone, clôture, ciment et tout autre support)

Circuit touristique de Bec Thomas, la Harengère, Saint germain de Pasquier, Saint Cyr : index blanc

Circuit Bec Thomas Fouqueville Saint Ouen le Poncheuil, Saint Amant, Thuit Signol, Saint Pierre des Fleurs : index jaune.

Environnement :

Nous tenons implicitement, à rappeler qu'il est formellement interdit de déposer des objets, détritiques, et autres dans la nature créant ainsi des dépôts sauvages sous peine de poursuites et d'amendes.

Lagunage : (station d'épuration de Saint Pierre des Fleurs)

- Résultat de la deuxième enquête publique

Se sont déplacés pour venir consigner soixante et onze personnes dont six se sont déclarées pour, les soixante cinq autres personnes ont réitéré leur refus.

- Résultat de l'enquête hydraulique

Au vue du dossier technique et des risques de pollution qui subsistent, quatre communes riveraines sur cinq se sont prononcées défavorablement.

Nous attendont toujours, aucune décision n'ayant été prise à ce jour.